

Baulmes - Vuitebœuf  
Rances - Champvent  
Essert-s.-Champvent  
Valeyres-s.-Rances  
Villars-s.-Champvent  
Vugelles-La Mothe  
Sergey - L'Abergement  
Method - Suscévaz  
Lignerolle - Les Clées - Orges

# BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au vendredi:

9h00 - 11h30 et 14h30 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

## CÉLÉBRATIONS

Dimanche 9 février 2025

Église de Method	10 h 00	Culte. D. Fell.
Les Tuileries-de-Grandson	10 h 00	Culte. T. Keller.
Temple de Vugelles	10 h 00	Culte. T. Gasteiner.
Église de Montcherand	10 h 00	Culte spécial mariage. A. Ledoux.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES  
PAS DE MESSE en janvier et février 2025 (réparation de la chapelle)



**BAULMES**

www.baulmes.ch

### Arrêté de convocation pour le scrutin communal du 23 mars 2025

Préfecture du district du Jura-Nord vaudois  
vu:

- la loi du 05.10.2021 sur les droits politiques (LEDP) et son règlement d'application (RLEDP);
- la démission de **Monsieur Olivier METTRAUX**, Syndic;
- la démission de **Monsieur Thierry LACROIX**, Municipal;
- l'autorisation du Bureau électoral cantonal du 24 janvier 2025;

Les membres du corps électoral de la **Commune de Baulmes** sont convoqués **le dimanche 23 mars 2025** pour élire deux Conseillers(ères) municipaux(ales).

En cas de second tour, celui-ci aura lieu **le dimanche 13 avril 2025**.

#### MODE D'ÉLECTION

Cette élection aura lieu selon le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour); une élection tacite est possible dès le 1<sup>er</sup> tour. En cas d'élection tacite, la tenue du scrutin populaire est annulée.

#### CORPS ÉLECTORAL

Font partie du corps électoral communal (à l'exclusion des personnes faisant l'objet d'une curatelle de

portée générale ou qui sont représentées par un mandataire pour cause d'incapacité en raison d'une incapacité durable de discernement):

- les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de dix-huit ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton de Vaud depuis trois ans au moins.

Seront automatiquement incluses dans le registre du corps électoral les personnes qui remplissent les conditions ci-dessus ou qui les rempliront d'ici au jour du scrutin.

Le registre du corps électoral peut être consulté au greffe municipal durant les heures normales d'ouverture des bureaux à des fins de vérification de l'exactitude des données inscrites.

#### DÉPÔT DES LISTES

Le dernier délai pour le dépôt des listes est fixé:

- **au lundi 24 février 2025 à 12 heures précises au greffe municipal pour le premier tour;**
- **au mardi 25 mars 2025 à 12 heures précises au greffe municipal en cas de second tour.**

Toute liste de candidature doit:

- être signée par 3 membres du corps électoral domiciliés dans la commune avec l'indication de leur(s) nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine et domicile;
- mentionner une personne mandataire et une personne suppléante; à défaut, la personne dont le nom figure en tête des signataires est considérée comme personne mandataire et la suivante comme personne suppléante;
- être signée par chaque personne candidate; la signature peut être remplacée par celle d'une personne mandataire au bénéfice d'une procuration

spéciale jointe à la déclaration,

- porter une dénomination distincte et indiquer les nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile de toutes les personnes candidates.

Le greffe municipal prend note des date et heure du dépôt des listes et s'assure de leur conformité.

#### VOIES DE RECOURS

Toute contestation relative à la préparation, au déroulement ou au résultat de ce scrutin doit être adressée au préfet dans les trois jours.

- dès la date à laquelle le motif de contestation a été découvert ou aurait pu l'être en prêtant l'attention commandée par les circonstances;
- dès la publication du résultat du scrutin visé ou la notification de l'acte mis en cause dans les autres cas.

Le Préfet: Stives Morand



**VUITEBŒUF**

www.vuitebœuf.ch

### Mise à l'enquête complémentaire (C) N° 368

**Compétence:** (ME) Municipale État

**Parcelle N°:** 314

**ECA N°:** --

**Coordonnées (E / N):** 2533035 / 1183890

**Nom de la commune:** Vuitebœuf

**Nature des travaux:** Transformations

**Description de l'ouvrage:** Transformations intérieures de deux maisons villageoises contiguës, avec l'ajout de quatre Velux sur chacune.

**Situation:** Grand'Rue de Peney 7, 1445 Vuitebœuf

**Note de recensement architectural:** --

**Propriétaires:** Machado Fernando, Machado Sandra

**Promettant acquéreur:** --

**Droit distinct et permanent:** --

**Auteur des plans:** Lhotellerie Louis Eraiki Architectes Sàrl

**Demande de dérogation:** --

**Particularités:**

**L'avis d'enquête ci-dessus se réfère à un ancien dossier:** FAO N°: P-279-68-1-2022-ME. CAMAC N°: 213980

**L'enquête publique est ouverte du 8.02.2025 au 9. 03.2025.**



## RANCES

### Demande de permis de construire (P)

**Commune:** Rances  
**Compétence:** (ME) Municipale État  
**Réf. communale:** 5760  
**CAMAC N°:** 238226  
**Parcelle N°:** 348  
**ECA N°s:** B1002, 195, 280  
**Coordonnées (E / N):** 2528565/1179905  
**Nature des travaux:** Démolition totale. Démolition totale des bâtiments N°s 195 et 280 ECA et B 1002  
**Situation:** Champ-des-Bois 2  
**Note de recensement architectural:** --  
**Propriétaires, promettants, DDP:** Pilloud Stéphane Si Cand-Landi SA, Prudhomme Xavier Si Cand-Landi SA  
**Auteur des plans:** Daenzer Pierre DTP SA Bureau d'études  
**Demande de dérogation:** --  
**Particularités:** L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir.  
**Enquête publique ouverte du 01.02.2025 au 02.03.2025.**

La Municipalité



## VALEYRES SOUS RANCES

### Greffes municipal - Contrôle des habitants - Bureau des étrangers Bourse communale

Les bureaux seront **fermés:**  
**du lundi 17 février 2025**  
**au vendredi 21 février 2025**

Les personnes qui auraient des documents à établir (attestations de domicile par exemple) voudront bien prendre leurs dispositions.

Durant cette période, les documents d'identité peuvent être établis directement auprès du Centre de biométrie - Voie du Chariot 3 (Place de l'Europe) - 1014 Lausanne - tél. 0800 01 1291 - www.biometrie.vd.ch.

Merci pour votre compréhension.

L. Sanchez / D. Lüthi



## VUGELLES LA MOTHE

### Administration communale Greffes municipal - Contrôle des habitants - Bureau des étrangers

Le burerau sera **fermé:**  
**du lundi 17**  
**au vendredi 21 février 2025 (inclus)**

Merci de votre compréhension.

La secrétaire municipale

### Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de Vugelles-La Mothe informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de **déclarer** au greffe municipal, **jusqu'au 28 février 2025:**

- les chiens acquis ou reçus en 2024, en indiquant leur provenance ;
- les chiens nés en 2024 et restés en leur possession ;
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2024, en indiquant leur destination (pour radiation) ;
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

Les indications suivantes sont nécessaires : la race, la couleur de la robe, la date de naissance, d'acquisition ou de décès, le nom du chien et le numéro de la puce électronique.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

La détention de chiens potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

La Municipalité



## L'ABERGEMENT

### Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de L'Abergement informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de **déclarer** au greffe municipal **jusqu'au 28 février 2025:**

- les chiens acquis ou reçus en 2024,
- les chiens nés en 2024 et restés en leur possession,
- les chiens décédés, vendus ou donnés en 2024 (ceci pour radiation),
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

La détention d'un chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

La Municipalité



## SUSCÉVAZ

### Avis aux habitants de Suscévoz Commande de vin

#### Vin de la Commune de Suscévoz Millésime 2024

Les personnes qui désirent commander du vin de la commune peuvent le faire au moyen du bulletin ci-dessous, **jusqu'au lundi 8 mars 2025**, dernier délai.

**Distribution des commandes à domicile dès que possible**

La Municipalité

### COMMANDE VIN DE LA COMMUNE DE SUSCÉVAZ MILLÉSIME 2024

**Prix:**  
Rouge et Rosé:  
Fr. 120.- le carton de 12 bouteilles (70 cl)  
Fr. 120.- le carton de 15 bouteilles (50 cl)

Nom: .....

Prénom: .....

#### Nombre de carton(s):

Grande 70 cl Rouge: ..... Rosé: .....

Petite 50 cl Rouge: ..... Rosé: .....

Date: .....

Signature: .....

#### A retourner au greffe municipal:

Route de Method 11, 1437 Suscévoz, greffe@suscévoz.ch

### Annonce vol de drones sur le territoire communal

Dans le cadre de la mise à jour du cadastre des surfaces de limitation d'obstacles pour l'aérodrome d'Yverdon-les-Bains (LSGY), des vols de drones dans un rayon d'environ 2.7 km autour de l'aérodrome, sont prévus ces prochaines semaines.

Merci pour votre compréhension.

Le bureau communal



## ORGES

### Demande de permis de construire (P)

**Commune:** Orges  
**Compétence:** (ME) Municipale État  
**Réf. communale:** 07-24  
**CAMAC N°:** 237395  
**Parcelle N°:** 499  
**ECA N°:** --  
**Coordonnées (E / N):** 2535365/1183970  
**Nature des travaux:** Construction nouvelle. Construction d'un hangar agricole et d'une stabulation pour 14 chevaux. Aire de sortie permanente et attenante à l'écurie de 270 m². Carré de débouillage de 800 m², non couvert. 5 places de parc.  
**Situation:** Les Conches  
**Note de recensement architectural:** --  
**Propriétaire, promettant, DDP:** Perrier Michaël  
**Auteur des plans:** Lehmann Jean-Christophe, Impact Projets Sàrl  
**Demande de dérogation:** --  
**Particularités:**  
L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir  
**CAMAC N°:** 237395  
**Enquête publique ouverte du 05.02.2025 au 06.03.2025.**

La Municipalité

## Soirée partage & jeux de société

**Le 7 février**

Lieu: Hôtel de Ville de Baulmes

Heures: 19h30-22h



## SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

**Les sols... notre passion**

Parquets bois véritable  
Stratifié - Ponçage  
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino  
Stores - Literie

**Vente à l'emporter ou pose par nos soins**

[www.solcreations.ch](http://www.solcreations.ch)

**021 887 74 30**

**024 426 07 26**

## SANI-BOIS

Sàrl

*Maîtrise fédérale*

Lutte contre les nuisibles  
Guêpes - fourmis - cirons  
Fouines - rongeurs  
Champignons - mэрule



**Assainissement de bâtiments**

Yverdon 076 228 42 92 - [www.sani-bois.ch](http://www.sani-bois.ch)

## BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:  
Greffé municipal de Baulmes  
Tél. 024 459 15 66  
Courriel: [info@baulmes.ch](mailto:info@baulmes.ch)



Rte d'Yverdon 3 | Nøtel 079 209 30 78  
1445 Vuiteboeuf | Mail: [josse.bader@jbmøtal.ch](mailto:josse.bader@jbmøtal.ch)

**Spécialiste  
en métaux non ferreux.**

**Rachat de tout métaux  
non ferreux (cuivre, laiton,  
alu, inox, plomb, zinc).**  
*Prix sur demande.*

**Nouveau:  
Broyeur à câble pour  
séparation des plastiques.**

## LE CROCH'PIED

CAVEAU « AU CROCH'PIED »

Rue Basse 32

1422 GRANDSON

[www.croch-pied.com](http://www.croch-pied.com)

Vendredi 7 février 2025 – 20h30

## Acoustic Trip

Pop - Folk



Entrée: 25.- frs

Facebook  
Acoustic Trip

RESERVATION: Maison des Terroirs Grandson – 024 445 60 60

## DANIKKA

★ COIFFURE ★

*Sur rendez-vous  
Possibilité de vous véhiculer*

Route d'Yverdon 5  
**1445 VUITEBOEUF**  
**079 220 62 33**

**Votre spécialiste  
en coloration végétale**

[www.danikacoiffure.ch](http://www.danikacoiffure.ch)



## L'Alliance Baulmes-Champvent fait son show !

Direction: Jean-Sébastien Cottens

Avec la participation des Cadets de l'école de musique

**Vendredi 7 février**  
concert 20h15

**Dimanche 9 février**  
dîner-concert 10h30

A la salle des fêtes de BAULMES

Entrée libre au concert

Repas: Fr. 50.-, enfants dès 5 ans Fr. 2.-/année d'âge jusqu'à 12 ans

### Inscriptions :

Jacky Schläfli 079 683 93 83, caroline602@bluewin.ch  
ou sur notre site internet alliance-baulmes-champvent.ch



## Don du sang

Rejoignez-nous

**le mercredi**  
**12 février 2025**  
**de 17h00 à 20h00**

**à la salle des Fêtes,**  
**rue du Stand 2**  
**à Baulmes**

*Ma Vie, Ton Sang*

## HAKUNA MATATA présente

Scarlett Aerny  
Jean-Philippe Petitpierre  
Corinne Laurent  
Auréline Falconnier

Adrien Favre  
Françoise Von Gunten  
Jean-Claude Gafner  
Antoinette Notter



De Jean-Pierre Martinez

Salle du Battoir à Orges

**VENDREDI**  
14, 21, 28 février

**SAMEDI**  
15, 22 février  
1<sup>er</sup> mars

**DIMANCHE**  
23 février

Mise en scène par  
Jean-Félix Brouet

Entrée 25.-  
AVS 20.- / <10 ans 10.-  
Souper-spectacle 14 février 40.-  
<12 ans 25.-

Paiement cash  
uniquement!

Vendredi et samedi  
Spectacle 20h30 - portes 19h00

Dimanche  
Spectacle 17h00 - portes 16h00

Souper-spectacle 14 février  
19h00 - portes 18h30

Buvette et petite restauration

## BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:  
Greffe municipal de Baulmes  
Tél. 024 459 15 66  
Courriel: info@baulmes.ch

### RÉSERVATIONS

hakunamatata.orges@gmail.com

hakunamatata-theatre.ch

077 492 97 72

# HUMOUR

Qu'est-ce que se disent deux chiens qui se rencontrent à Tokyo ?

Réponse: Ils se jappent au nez.

Pourquoi un chat aime bien se faire photographier ?

Réponse: Parce qu'on lui dit «souris» !

Quel est le gâteau le plus rapide ?

Réponse: L'éclair !

Qu'est-ce qu'il ne faut jamais faire devant un poisson scie ?

Réponse: la planche.

Pourquoi les cahiers de mathématiques sont-ils tristes ?

Réponse: Parce qu'ils ont trop de problèmes.

Quelles sont les villes de France qui, une fois réunies, donnent 21 ?

Réponse: Troyes, Foix, Sète.  
(3 x 7 = 21).

Qu'est-ce qui a deux bosses et qu'on trouve au pôle Nord ?

Réponse: Un chameau qui est vraiment perdu.

Qu'est-ce qui tombe sans tomber ?

Réponse: la nuit.

Qu'est-ce qui est vert et qui saute d'arbre en arbre ?

Réponse: un écureuil en survêtement.

Pourquoi un athlète court-il autour de son lit ?

Réponse: pour rattraper le temps perdu

Quel est l'animal le plus léger au monde?

Réponse: la palourde (pas lourde)

Quelle est la différence entre un thermomètre et un maître d'école ?

Réponse: aucune. On tremble quand ils affichent zéro.

Quel est l'animal le plus âgé ?

Réponse: le mouton (parce qu'il est laineux).

De quelle forme sont les maisons où habitent les fantômes ?

Réponse: Elles sont en forme de T, en T (hantées)

Qu'est-ce qui a 34 jambes, 9 têtes et 2 bras ?



## Soirée littéraire

### Hôtel de ville de Baulmes

# Vendredi 28 février 2025

## 20h15

# Jérôme Meizoz

**Lectures d'extraits de romans, nouvelles et poèmes :**

**Haut Val des loups (2015)**

**Absolument modernes ! (2019)**

**Le Hameau de personne (2025)**  
(avant-première)

Critique littéraire et écrivain né en Valais en 1967, Jérôme Meizoz met en mots la terre et le monde ouvrier dans la transformation des communautés rurales d'après-guerre.

**Verrée offerte, en compagnie de l'auteur**



**Entrée libre - collecte**

Org.: Association culturelle de Baulmes et environs <http://baulmes-culture.ch>



Réponse: Le Père-Noël et ses rennes.

ensuite ?

Réponse: il a mis son deuxième pied.

Pourquoi la cigale de Jean de la Fontaine va-t-elle danser ?

Réponse: Pour ne pas avoir de fourmis dans les pattes.

Sur une branche d'arbre il y a 10 oiseaux. Un chasseur vient et tire sur un oiseau. Combien reste-t-il d'oiseaux sur la branche ?

Réponse: aucun parce que pendant que le chasseur a tiré sur un oiseau les autres ont eu tellement peur qu'ils se sont sauvés.

Quelle est la différence entre Paris, Virginie et l'ours blanc ?

Réponse: aucune, parce que Paris est métropole, Virginie aimait trop Paul, et l'ours blanc est maître au pôle.

Le premier astronaute a fait le premier pas sur la lune qu'est-ce qu'il a fait

Quel est le jour le plus savant ?

Réponse: le 7 août ! (le «sait tout»)